
Assurance – Autocaravanes

1^{er} avril 2009 – 31 mars 2010

Australie



Le tarif journalier de protection comprend une protection type, où vous laissez une caution de AU\$7500. Ces AU\$7500 sont débités de votre carte de crédit quand vous venez chercher votre véhicule et tiennent lieu de franchise.

Il est important pour cela de vous assurer que vous avez les fonds disponibles sur votre carte de crédit et que cette somme ne dépasse pas votre limite de retrait quotidienne. L'assurance type est incluse dans le tarif de location.

Vous pouvez réduire ce montant en achetant :

L'Excess Reduction Option 1 (Option de réduction de franchise 1)

Autocaravanes 2 roues motrices : AU\$22 par jour (montant maxi. AU\$1100)

Autocaravanes 4 roues motrices : AU\$27 par jour (montant maxi. AU\$1350)

La caution ou franchise s'élève alors à AU\$2500. Si le paiement s'effectue par carte de crédit, il est immédiatement **débité** du compte du locataire.

L'Excess Reduction Option 2 (Option de réduction de franchise 2)

Autocaravanes 2 roues motrices : AU\$40 par jour (montant maxi. AU\$2000)

Autocaravanes 4 roues motrices : AU\$49 par jour (montant maxi. AU\$2450)

2 roues motrices : La franchise est nulle.

4 roues motrices : La franchise est réduite à AU\$440.

Vous payez un Dépôt de Garantie du Véhicule de AU\$220 pour les 2 roues motrices et de \$440 pour les 4x4 quand vous venez chercher le véhicule. En cas de paiement par carte de crédit, une **empreinte** est prise de votre carte.

Toutes les garanties débitées (ainsi que toute transaction par carte de crédit) sont sujettes à un droit administratif de 2 % pour les transactions Visa et MasterCard et de 4,5 % pour les transactions American Express en plus du montant des garanties. Ce droit administratif est remboursé quand la garantie est remboursée. Quand une caution est conservée, le droit administratif est également conservé.

La No Worries Cover Option (Option Pas de Problèmes) - cette option, payable une fois, est de AU\$50 par location pour les Autocaravanes à 2 roues motrices et de AU\$120 pour les Autocaravanes à 4 roues motrices. Elle n'est offerte qu'à ceux ayant acheté « L'Excess Reduction Option 2 ». La « No Worries Cover Option » est une extension de la couverture de l'« Excess Reduction 2 » qui inclut tout dommage accidentel du toit et du soubassement de l'Autocaravane. Veuillez noter que les dommages causés au toit ou au soubassement ne sont couverts que par l'achat de la « No Worries Cover Option ».

Le Contrat Global Spécial Maui

1^{er} avril 2009 – 31 mars 2010



Le Contrat Global Spécial Maui pour les Autocaravanes à 2 roues motrices de AU\$58 par jour (montant max. AU\$2900 par location) est payé en plus du tarif journalier de location.

Le Contrat Global Spécial Maui pour les Autocaravanes à 4 roues motrices de AU\$68 par jour (montant max. AU\$3400 par location) est payé en plus du tarif journalier de location.

Sont inclus :

- L'Excess Reduction Option 2 (franchise nulle)
- La « No Worries Cover Option » (PCO2)
- Les frais d'aller-simple le cas échéant
- La course en taxi depuis l'aéroport jusqu'à l'agence Maui, pour la prise en charge du véhicule uniquement. Le reçu doit être présenté pour remboursement.
- La PGO (préachat carburant)
- La table et les chaises de pique-nique (une chaise par voyageur)
- 1 siège enfant ou rehausseur si nécessaire
- Le « 4WD Outback Safety Kit » (kit de sécurité Outback fourni seulement sur les 4x4)

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les modalités complètes du contrat